L'ENTREPRISE SE TRANSFORME :

AVEC QUELS MOYENS POUR LES SALARIÉ-ES ?

Info'Com-CGT fait le point sur les principaux sujets de la réunion CSE du 15 septembre qui concernent directement notre travail, nos emplois et nos conditions de travail.

Print : transformer l'organisation, oui. Dégrader le travail, C'est non !

La direction engage une transformation importante du Print : nouvelle organisation de la retouche et du pilotage, intervention plus en amont des projets, développement de l'IA et de l'automatisation, mutualisation des ressources et développement du Studio XR auprès de clients extérieurs. Elle reconnaît plusieurs difficultés actuelles : organisation fragmentée, responsabilités parfois peu claires, travail dans l'urgence et difficulté à anticiper les charges. La nouvelle organisation doit encore être précisée d'ici la fin de l'année.

Pour Info'Com-CGT, une transformation doit d'abord améliorer le travail. Les problèmes identifiés par la direction sont déjà vécus au quotidien par les salarié·es. Plus de polyvalence, de responsabilités ou de tâches ne peuvent pas simplement s'ajouter avec les mêmes moyens.Combien de salarié·es demain, pour quelle charge de travail et avec quelles compétences ?

IA : former, reconnaître et accompagner les salarié·es

L'IA et l'automatisation vont faire évoluer les métiers du Print.

Pour Info'Com-CGT, ces évolutions doivent s'accompagner de formations accessibles, de transmission des savoir-faire et de reconnaissance des nouvelles compétences. L'IA doit être un outil au service du travail, pas un moyen de demander toujours plus aux équipes avec moins de moyens.

Retouche : si l'expertise est stratégique, les moyens doivent suivre

La direction souhaite faire de la retouche interne un véritable partenaire des agences et développer son expertise, tout en maintenant le recours à des ressources externes.

Pour Info'Com-CGT, une expertise présentée comme stratégique doit disposer des effectifs et des moyens nécessaires. Les départs, notamment les retraites, doivent être anticipés pour permettre la transmission des savoir-faire. L'expérience acquise au fil des années est une compétence : elle doit être reconnue et transmise.

Studio XR : développer l'activité sans surcharger davantage les équipes

La direction annonce une montée en puissance du Studio XR et son ouverture à des clients extérieurs.

Pour Info'Com-CGT, ce développement doit s'accompagner d'effectifs, de formation et d'une reconnaissance des compétences à la hauteur des besoins. Le développement de l'activité ne peut pas simplement reposer sur les mêmes équipes.

Matériel : les outils doivent surtout faciliter le travail, pas le compliquer

Des difficultés ont notamment été signalées avec certains ordinateurs et avec Parsec, utilisé pour travailler à distance sur les machines de l'entreprise.

Pour Info'Com-CGT, les salarié·es doivent disposer d'outils réellement adaptés à leur activité. Le temps perdu à cause d'un matériel ou d'un outil défaillant est aussi un problème de conditions de travail.

Santé au travail : agir réellement sur les causes, pas seulement sur les conséquences

Les arrêts maladie et la santé mentale ont également été abordés en CSE.

Pour Info'Com-CGT, les situations doivent être objectivées et mises en regard de l'organisation, de la charge de travail et des risques psychosociaux. C'est notamment ce que nous demandons dans le cadre de l'information-consultation sur la politique sociale et des NAO : disposer de données précises pour mesurer les évolutions et leurs conséquences sur les salarié·es.

Il ne suffit pas de traiter les conséquences : il faut aussi agir sur les causes.

Ce que demande Info'Com-CGT : des moyens à la hauteur des transformations.

Nous demandons un suivi concret des conséquences de ces transformations sur les salarié·es, notamment concernant :

- Les effectifs, les départs et les besoins de recrutement ;
- La charge de travail et l'évolution des métiers et responsabilités ;
- Les besoins de formation, notamment sur l'IA et les nouvelles technologies ;
- La transmission des compétences et la reconnaissance des qualifications ;
- Les moyens matériels, les conditions de travail et les risques psychosociaux.

La direction parle de transformation et d'innovation. Nous voulons surtout savoir ce que ces changements produisent concrètement dans le travail.

Une transformation ne peut pas se faire sans moyens. De nouvelles responsabilités doivent être reconnues. Le développement de l'activité doit s'accompagner d'emplois suffisants et de conditions de travail à la hauteur.

Car derrière chaque transformation, il y a des salarié·es.

Netskope : les salarié·es doivent savoir quelles données sont collectées

L'utilisation de Netskope et les données susceptibles d'être enregistrées, activité, adresse IP, sites consultés, journaux de connexion, etc...ont également été évoquées. À ce stade, certaines informations restent à préciser.

Pour Info'Com-CGT, chacun doit pouvoir savoir quelles données sont collectées, pourquoi, par qui et pendant combien de temps.

Biens du CSE : des décisions transparentes et conformes aux règles

La cession d'un MacBook et d'un iPhone appartenant au CSE a fait l'objet d'un échange.

Info'Com-CGT n'approuve pas la ratification a posteriori de ces cessions, déjà réalisées au profit de l'ancien secrétaire du CSE à sa demande. Aucune délégation du CSE au « bureau » permettant d'autoriser ces cessions n'a été portée à notre connaissance.

Les équipements ont été cédés respectivement 300 € et 100 €, pour des valeurs nettes comptables de 690 € et 345 € au 30 avril 2026, soit un écart cumulé de 635 €. Il a été reconnu que la procédure n'avait pas été respectée et que la vente avait été décidée par le « bureau » puis réalisée avant son inscription à l'ordre du jour.

Pour Info'Com-CGT, une régularisation a posteriori ne peut pas effacer les questions de procédure, de transparence et de gestion des biens collectifs. Les biens du CSE appartiennent aux salarié·es : leur utilisation et leur cession doivent être encadrées, traçables et décidées collectivement, dans le respect des règles applicables.

Vélos du CSE : des biens collectifs doivent rester sous contrôle collectif

Deux vélos avaient été achetés par le CSE pour faciliter les déplacements entre les sites. Le projet de mise à disposition des salarié·es n'a finalement pas été déployé. Selon les explications données par d'ancien·nes élu·es, des difficultés liées à l'assurance et à la logistique auraient notamment été évoquées. Les vélos ont ensuite été utilisés par des membres du CSE. L'un est aujourd'hui entreposé chez un élu et l'autre a récemment été restitué par un ancien élu.

Pour Info'Com-CGT, ces vélos restent des biens du CSE et doivent être gérés dans l'intérêt collectif. Nous demandons donc un inventaire clair des biens du CSE et des règles communes pour leur utilisation.

PEG : l'épargne salariale ne remplace pas les augmentations de salaire

La direction propose de porter l'abondement du PEG de 430 € à 440 € en 2026, avec un objectif de 460 € en 2027. Elle indique devoir arbitrer entre abondement et augmentations salariales dans un contexte économique contraint.

Pour Info'Com-CGT, ces 10 € supplémentaires sont toujours bons à prendre, mais ils ne répondent pas à l'enjeu essentiel : les salaires.

L'épargne salariale ne peut pas se substituer à une véritable politique de revalorisation. Le salaire est la rémunération directe du travail : les augmentations de salaire restent la priorité. Les négociations salariales vont désormais se poursuivre.

Parce que derrière chaque transformation, chaque innovation et chaque décision, il y a notre travail. Les salarié·es doivent en être les premiers bénéficiaires : avec des emplois, des moyens, des salaires et des conditions de travail à la hauteur.